



Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

L'an deux mil vingt-trois, le 12 décembre à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de SAINT-HERBLAIN, dûment convoqué le 5 décembre 2023 s'est réuni à la mairie de SAINT-HERBLAIN sous la présidence de Monsieur Dominique TALLEDEC, vice-président du Centre Communal d'Action Sociale.

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

Dominique TALLEDEC, Farida REBOUH, Evelyne ROHO, Nelly LEJEUSNE, Martine LE BAIL, Guylaine YHARRASSARRY, Gérald CRESPEL, Michelle DEQUIDT, Joël MOSSET, Séverine SANCEREAU, Florence GASCOIN

ÉTAIENT EXCUSÉ(E)S :

Bertrand AFFILÉ, Martine DREAN, Valérie AUDEGOND, Matthieu ANNÉREAU, Marie-Line RABILLER

EXCUSÉ(E)S AYANT DONNÉ(E)S PROCURATION :

Alain CHAUVET à Farida REBOUH

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Delphine BERTHELOT

DÉLIBÉRATION 2023-12-80

OBJET : ANIMATIONS DU SERVICE SENIORS : TARIFS 2024

 <i>Liberté • Égalité • Fraternité</i> RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	Accusé de Réception LA PREFECTURE DEPARTEMENT 044 Identifiant de l'acte : 044-264400342-20231212-20231280-DE Date de réception de l'acte par la Préfecture : 13/12/2023
--	--

DÉLIBÉRATION 2023-12-80

OBJET : ANIMATIONS DU SERVICE SENIORS : TARIFS 2024

RAPPORTEUR : Dominique TALLEDEC

Le pôle Ville Amie des Aînés du Service seniors propose, gratuitement, chaque semaine, des animations pour les personnes âgées vivant à domicile, en perte d'autonomie, et/ou isolées.

Une participation financière peut-être sollicitée pour les sorties à la journée proposées aux usagers du service seniors (accueil de Jour, portage de repas à domicile, Service de Soins Infirmiers À Domicile, du Centre Local d'Information et de Coordination (C.L.I.C.), animations seniors).

Il est proposé au Conseil d'administration :

- D'appliquer les tarifs suivants à compter du 1^{er} janvier 2024.

Sorties avec :	Rappel tarifs 2022- 2023	TARIFS 2024
▪ Restaurant	15,00 €	20,00 €
▪ Visite ou spectacle	5,00 €	5,30 €
• Transport	5,00 €	6,30 €
• Animations seniors	Gratuit	Gratuit

Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve la présente délibération à l'unanimité.

Pour ampliation,
Le Vice-Président du C.C.A.S.

Dominique TALLEDEC

Reçu en préfecture de Nantes le 13 décembre 2023
Publié le 13 décembre 2023